

EN BREF...

**MARCHÉS PUBLICS :  
SUIVI DES DISCUSSIONS  
AU PARLEMENT  
EUROPÉEN**

Dans le cadre de la modernisation des marchés publics, Marc Tarabella, député européen belge et rapporteur sur les deux propositions de directive, a présenté ses projets début mai. Outre l'introduction d'un nouveau concept de « processus de production socialement durable » et la suppression du critère d'attribution au prix le plus bas, Marc Tarabella entend renforcer les aspects sociaux des marchés publics. Il propose ainsi différentes mesures qui concerneraient plus ou moins directement le secteur de la construction. On relève notamment le renforcement des critères de détection des offres anormalement basses, la responsabilité solidaire du contractant principal sur l'ensemble de la chaîne de sous-traitance et la limitation de celle-ci à trois échelons. De nombreuses voix, députés européens et parties prenantes, ont réagi à ces projets de rapport en soulignant les contraintes administratives ainsi que l'insécurité juridique qui pourraient en découler pour les soumissionnaires et les pouvoirs adjudicateurs. De leur côté, la FFB et la FNTP, associées à la FIEC, interviennent auprès des parlementaires français afin de défendre les intérêts des entreprises du secteur.

## EN DIRECT DE BRUXELLES

### L'avenir du budget de l'UE au cœur de la présidence chypriote

Chypre assure depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier, et pour six mois, la présidence du Conseil de l'Union européenne (appelée, de façon extensive, « présidence de l'Union européenne »). Concrètement, Chypre préside et organise les travaux du Conseil en veillant à l'avancement des discussions selon ses priorités. Cette présidence intervient à un moment charnière pour l'Union, entre volonté de relance de l'économie européenne et blocage des négociations sur son avenir budgétaire.

#### Les négociations difficiles du cadre financier pluriannuel 2014-2020

Un des dossiers majeurs qui attendent la présidence chypriote concerne le prochain cadre financier pluriannuel 2014-2020. Les autorités chypriotes, comme la Commission européenne, espèrent parvenir à un accord sur les négociations pour la fin 2012. Les discussions s'annoncent néanmoins difficiles, puisque certains États membres (parmi lesquels l'Allemagne et le Royaume-Uni) ont de nouveau appelé, contrairement à la volonté du Parlement européen, à une stabilisation du niveau du budget européen.

#### Une diversité de sujets à l'ordre du jour

La présidence chypriote a aussi mis sur la table un certain nombre de dossiers qu'elle souhaite privilégier, notamment la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020 (stratégie sur dix ans, destinée à relancer l'économie européenne), des avancées dans la politique maritime intégrée ou encore la gouvernance économique. La question du soutien et du renforcement des PME et la mise en place d'une politique européenne volontariste en matière d'emploi, particulièrement en direction des jeunes, sont aussi jugées prioritaires.

En tant que pays le plus méridional de l'UE, Chypre envisage enfin un examen approfondi de la politique de voisinage, avec une priorité pour les pays du sud de la Méditerranée.

## FOCUS BTP LA FUTURE STRATÉGIE POUR LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION DÉVOILÉE AU CONGRÈS DE LA FIEC

Le congrès annuel de la Fédération de l'industrie européenne de la construction (FIEC) était une occasion toute trouvée pour le commissaire à l'Industrie, Antonio Tajani, de présenter le contenu de la future stratégie pour le secteur de la construction. Annoncé pour l'automne prochain, ce plan d'action proposera des pistes pour améliorer la compétitivité d'un secteur qui compte pour 6,3 % du PIB et 20 millions d'emplois au sein de l'Union européenne.

#### Une stratégie en cinq volets

##### ■ Stimuler les investissements dans le secteur

Afin de satisfaire aux objectifs d'amélioration de la performance énergétique, la Commission confirme son intention de privilégier la rénovation et l'entretien des bâtiments et des infrastructures par le biais des politiques structurantes européennes telles que la politique de cohésion, la politique dédiée aux réseaux transeuropéens de transport et les instruments financiers fondés sur le marché (prêts et emprunts obligataires). Elle soutient également des mesures incitatives au niveau national, telles que l'application de taux réduits de TVA.

EN BREF...

LA FNTP LANCE  
UN GROUPE DE TRAVAIL  
TEMPORAIRE SUR  
LES FINANCEMENTS  
EUROPÉENS DÉDIÉS  
AUX INFRASTRUCTURES  
DE TRANSPORT

Au moment où les montants et les propositions législatives de la Commission européenne pour la période 2014-2020 sont au cœur des débats institutionnels, la FNTP a lancé, en mai dernier, un groupe de travail consacré aux financements européens. Composé de membres de la commission Europe-International / SEFI, ce groupe a vocation à contribuer aux réflexions sur les projets susceptibles d'être réalisés grâce aux cofinancements européens, mais aussi sur les montages contractuels et financiers appropriés. Privilégiant un fonctionnement souple, ce groupe de travail a surtout pour objectif de constituer un réseau d'experts, en mesure d'alimenter les positions de la FNTP sur les propositions de la Commission européenne : le futur instrument unique dédié aux grandes infrastructures, les crédits de la politique de cohésion et le développement des instruments financiers (PPP et emprunts obligataires dits « project bonds »). Les travaux du groupe se poursuivront jusqu'à la fin 2013, en lien avec le calendrier d'adoption des propositions pour la période 2014-2020.

**POUR TOUTE INFORMATION**

**FNTP**

► Marie Eiller-Chapeaux  
Tél. : 01 44 13 31 86  
Fax : 01 44 13 98 90  
E-mail : eillerm@fnftp.fr

► Nicolas Gaubert  
Tél. : 01 44 13 31 06  
Fax : 01 44 13 98 91  
E-mail : gaubertn@fnftp.fr ou europe@fnftp.fr

**FFB**

► Myriam Diallo  
Tél. : 01 40 69 53 56  
Fax : 01 40 69 57 80  
E-mail : diallom@national.ffbatiment.fr

- **Adapter le capital humain aux besoins du secteur**  
Il s'agit à la fois d'anticiper et d'adapter les qualifications nécessaires aux nouveaux besoins qui émergent dans le secteur et de rendre plus attractives les perspectives de carrière et de mobilité pour les jeunes recrues.
- **Une approche homogène de la « construction durable »**  
La Commission reconnaît le foisonnement des indicateurs, codes et méthodes d'évaluation des performances environnementales, tant pour les produits, les procédés que pour les ouvrages. Il lui faudra évaluer l'opportunité soit d'une reconnaissance mutuelle, soit d'une harmonisation plus stricte de ces méthodes.
- **Améliorer le fonctionnement du marché intérieur de la construction**  
Comme le défend la FIEC, les conditions d'application des « Eurocodes », qui se traduisent par des normes communes de conception, de dimensionnement et de justification des structures de bâtiment et de génie civil, doivent être clarifiées et la cohérence avec les mesures d'application nationales améliorée.
- **Renforcer la position concurrentielle des entreprises européennes**  
Les avantages compétitifs des entreprises européennes du secteur doivent être valorisés dans les relations avec les partenaires commerciaux stratégiques de l'Union. Le commissaire Tajani propose la mise en place de structures d'échanges dédiées à la construction durable avec l'Afrique et l'Amérique latine qui devraient améliorer l'accès des entreprises européennes aux marchés publics dans ces zones.

La mise en œuvre du plan d'action sera suivie par un groupe de haut niveau, rassemblant États membres et organisations représentatives du secteur. La FIEC y sera associée et veillera à rendre opérationnelles les pistes tracées par la Commission.

**FOCUS BTP UN NOUVEAU PRÉSIDENT ALLEMAND À LA TÊTE DE LA FIEC**

Réunie à Istanbul le 8 juin dernier, l'assemblée générale de la Fédération de l'industrie européenne de la construction (FIEC) a élu Thomas Schleicher à la présidence de l'organisation pour un mandat de deux ans.

Porte-voix des intérêts du secteur auprès des institutions de l'Union européenne, la FIEC compte actuellement 33 fédérations nationales implantées dans 29 pays (27 États membres de l'UE et de l'AELE, la Croatie et la Turquie). Elle constitue un relais d'action privilégié pour les fédérations françaises, qui s'appuient sur sa force de représentation et la légitimité acquise, notamment en tant que partenaire du dialogue social européen de la construction.

**Des relations privilégiées entre les fédérations françaises et allemandes**

Le nouveau président Thomas Schleicher, était, depuis 2010, vice-président de la FIEC et président de la commission sociale plénière.

Cette élection devrait confirmer les relations privilégiées déjà établies entre les fédérations françaises et allemandes (HDB et ZDB, deux organisations membres représentant respectivement les grandes entreprises et les PME).

Le comité de direction de la FIEC n'a été que partiellement renouvelé à Istanbul. Jacques Huillard (PDG d'Eiffage Construction métallique) a été reconduit comme vice-président français et représentant des deux fédérations membres, la FFB et la FNTP. Trois autres pays disposent d'un siège unique au comité de direction : l'Allemagne, l'Italie et, désormais, la Turquie, selon la décision prise par l'assemblée générale à Istanbul.

Le siège du Royaume-Uni étant vacant depuis 2010, les fédérations françaises ont soutenu le

principe d'un accord de partenariat temporaire avec une organisation de dimension modeste, la National Federation of Builders. Toutefois, celle-ci aura pour mission de contribuer à une solution de représentativité effective pour ce pays.

Les 24 autres nationalités, réunies par groupes de pays, sont actuellement représentées par rotation au comité de direction.

**Le lancement d'une réforme des statuts**

Un des premiers chantiers du nouveau président sera précisément le lancement d'une révision des statuts portant à la fois sur la représentation des membres, la durée (deux ans actuellement) et le périmètre des mandats du comité de direction.

Trois commissions plénières se partagent aujourd'hui les dossiers législatifs européens majeurs pour le secteur : économiques et juridiques, sociaux, et techniques (au sens large : normalisation, innovation, environnement).